

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - MAI 2025

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Compte de résultat	36
Annexes aux comptes annuels	38
Informations générales	39
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	49
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	53
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	58
Inventaire des actifs et passifs	69
Annexe(s)	107
Caractéristiques de l'OPC	108
Information SFDR	123

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Compte rendu d'activité

Juillet 2024

"Les marchés européens clôturent le mois de juillet en légère hausse avec le MSCI Europe dividendes réinvestis qui affiche une performance de +1.2%. Bien que l'incertitude politique en France n'ait pas été dissipée à l'issue des élections législatives, l'absence de majorité au parlement semble avoir rassuré les investisseurs (CAC 40 dividendes réinvestis +0.8% sur le mois)." La saison des publications de résultats T2/S1 affiche pour le moment des résultats mitigés et une croissance qui semble ralentir. Après de fortes déceptions aux US, un secteur reste tout de même en grande difficulté: le luxe, largement pénalisé par les difficultés économiques que connaît la Chine depuis plusieurs trimestres. Burberry (-11.7%) et Kering (-16.0%) ont notamment émis un warning pour le reste de l'exercice en cours. LVMH (-8.5%) a également déçu avec des résultats légèrement inférieurs aux attentes. Aux Etats-Unis, après plusieurs semaines au cours desquelles de nombreuses voix se sont élevées en faveur d'un retrait de candidature à la présidentielle de J. Biden, ce dernier a fini par annoncer son retrait, laissant la place à l'actuelle Vice-Présidente des Etats-Unis, Kamala Harris. D'après les sondages les plus récents, K. Harris semble avoir plus de chances de battre D. Trump que n'en avait J. Biden. Aux Etats-Unis toujours, les marchés ont connu une forte augmentation de la volatilité en juillet, notamment à cause de l'apparition d'inquiétudes autour du secteur de la Tech, qui porte les marchés depuis plus d'un an. La dernière séance du mois a toutefois fait basculer le S&P 500 en territoire positif pour le mois, l'indice américain termine le mois de juillet avec une performance de +1.1%. A fin juillet, les marchés anticipent au moins 2 baisses de taux sur le reste de l'année de la part de la BCE et de la FED. Du côté des banques centrales, sans surprise, la BCE a laissé ses taux inchangés lors de sa réunion de juillet, dans l'attente de chiffres rassurants sur l'inflation. La BCE a affirmé vouloir se laisser toutes les options sur la table pour la prochaine réunion de rentrée, confirmant la volonté de l'institution de ne pas s'engager sur une trajectoire particulière à l'avance. Toutefois, des gouverneurs de la banque centrale se sont montrés plutôt favorables à des baisses de taux lors des prochaines réunions. C'est le cas du gouverneur de la Banque de France, qui considère que les attentes du marché (2 baisses avant la fin de l'année) sont « raisonnables ». Statu quo également pour la Fed à l'issue de sa réunion du 30-31 juillet. L'évolution de l'inflation a montré des signes d'amélioration et devra continuer dans cette direction pour que la Réserve fédérale puisse baisser ses taux. Le double mandat a fait son retour. Le lent mais significatif rebond du chômage (de 3.4% en avril 2023 à 4.1% en juin 2024) a amené le FOMC à se déclarer attentif aux risques portant sur les deux parties de son mandat pour la première fois depuis début 2022. J. Powell a déclaré qu'une baisse de taux pourrait intervenir dès la réunion de septembre. Sur le plan économique, en zone Euro, l'inflation du mois de juillet augmente à +2.6% YoY, selon des données préliminaires. Les PMI flash ont révélé une activité qui a marqué le pas en juillet avec un PMI composite qui est tombé à 50.1, vs Cons. 51.1, après 50.9 en juin. Toujours selon des données préliminaires, le PIB du T2 de la zone Euro ressort à +0.3% QoQ, supérieur au consensus, qui tablait sur une croissance de +0.2%, après +0.3% au T1. La BCE misait dans ses prévisions de juin sur +0.4% au T2 et au T3. L'économie allemande est toujours en difficulté avec un PIB T2 qui ressort à -0.1% QoQ, après +0.2% au T1. Nous observons également une contraction surprise de l'activité du secteur privé en juillet en Allemagne, avec un PMI composite qui est tombé à 48.7, contre 50.4 en juin et un consensus à 50.7. Le secteur manufacturier, ne s'en sort pas, et reste largement en territoire de contraction, chutant à 43.2 en juillet, vs Cons. 44.0, après 43.5 en juin. L'IPC harmonisé de l'Allemagne a également augmenté de +2.5% en juin à +2.6% YoY en juillet, alors que le consensus prévoyait un ralentissement à +2.4%. Du côté des secteurs en Europe, le secteur des services publics tire son épingle du jeu, avec une hausse de 6.4%, aidé par des publications solides dans l'ensemble et par l'augmentation des anticipations des baisses de taux. Le second secteur, également corrélé à l'environnement de taux, l'immobilier est en progression de 4.6%. Le secteur de la technologie (-6.4%) affiche la pire performance sur le mois de juillet. Une grande partie de cette sous-performance a été réalisée sur la seule séance du 17 juillet, après que la Maison Blanche a déclaré envisager de renforcer les restrictions commerciales pour des sociétés comme ASML ou Tokyo Electron si ces dernières ne limitent pas l'accès de la Chine à leurs technologies avancées. Le secteur a donc été pénalisé par ASML (-12%) malgré des résultats S1 supérieurs aux attentes, BE Semiconductor (-24%) dont les prévisions pour le reste de l'année ont déçu les investisseurs, et STMicroelectronics (-17%) sanctionné après un warning sur ses guidances FY24. Enfin au sein du secteur de la consommation discrétionnaire, l'automobile (-4.0%) continue de souffrir du sentiment général négatif sur la capacité des constructeurs européens à concurrencer leurs homologues chinois, tout en évoluant dans un environnement réglementaire instable. Le secteur est lourdement pénalisé par Stellantis (-17%) qui a publié des résultats S1 décevants, faisant état d'un EBIT inférieur au consensus de -5% et d'un faible free cash flow.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Renault (-6%) affiche également une mauvaise performance. Les bons résultats S1 du groupe n'ont pas suffi à compenser le sentiment négatif à l'égard du secteur, ainsi que l'annonce d'une baisse dans les prévisions du résultat opérationnel de Nissan, partenaire stratégique du constructeur français. "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette en très léger recul sur le mois de -0.1%, inférieure à celle de son indice de référence. Elle reste cependant supérieure depuis le début de l'année avec une progression de 10.8% à comparer à 10.3% pour le MSCI Europe dividendes réinvestis. Outre la présence dans le portefeuille d'ASML, ST Microelectronics et Stellantis évoqués plus haut, l'écart de performance en juillet s'explique également par les reculs de 9% de Novo Nordisk et Ipsen. Dans ce même secteur de la santé, l'absence de Roche qui a rebondi de 16% sur le mois (après avoir touché des plus bas de 6 ans en mai dernier) a creusé la performance relative en défaveur du fonds. Aena a reculé de -7%, notamment pénalisé par des manifestations anti-touristes à Barcelone, provoquant des incertitudes sur la croissance future du transport aérien dans le pays."

Août 2024

"Le MSCI Europe (dividendes réinvestis) clôture le mois d'août en hausse de +1.6%, malgré un épisode de forte volatilité sur les marchés (pic du VIX à 65). Les marchés actions ont entamé le mois d'août par une violente correction tirée par les valeurs technologiques américaines et une chute des actions japonaises. Aux Etats-Unis, le S&P 500 clôture la période à +2.3% en parallèle de la saison des publications. Le mois aura été marqué par le retour de craintes sur une potentielle récession aux États-Unis, alimentées par des résultats décevants et des chiffres macroéconomiques plus faibles que prévu du marché de l'emploi. Août s'est achevé avec la publication des résultats de Nvidia, désormais très attendus, mais qui n'auront pas suffi à contenter les investisseurs. "En zone euro, la désinflation a accéléré en août mais principalement grâce à des effets de base favorables sur les prix de l'énergie. L'inflation totale en zone euro passe de 2.6% en juillet à 2.2% en glissement annuel. L'amélioration sur l'inflation sous-jacente est bien plus graduelle, le rythme annuel passant de 2.9% à 2.8%. Les signaux sur l'activité sont mitigés de leur côté. Le PMI composite a augmenté à 51.2 en août (+1.0 pts), et reste faiblement positif, l'amélioration étant liée à un effet Jeux Olympiques en France. Le PMI manufacturier reste négatif à 45.6 (-0.2 pts). En France, les PMIs ont confirmé également un net effet Jeux Olympiques avec un bond du PMI services en août à 55.0 (+4.9 pts). Au niveau des banques centrales, la FED précise son calendrier concernant une première baisse des taux pour mi-septembre et les investisseurs semblent rassurés quant à l'état de santé actuel de l'économie américaine. Le compte-rendu de la dernière réunion de la BCE montre que les responsables de politique monétaire ne jugent pas les baisses de taux supplémentaires nécessaires, toutefois le sujet sera probablement débattu lors de la prochaine réunion en septembre. L'inflation continue de baisser et confirme son ralentissement. La BoJ, de son côté, évoque une nouvelle fois une hausse des taux avec un premier membre du comité déclarant que le taux devrait être porté, à terme, à 1% ou plus. En Chine, la demande domestique reste faible au début du T3. Les ventes au détail progressent de 2.7% en juillet contre une hausse de 5.1% de la production industrielle. Concernant les secteurs en Europe, la rotation se confirme avec une surperformance de l'immobilier (+4.5%), de la santé (+4.1%) et des services aux collectivités (+2.3%). Des 11 secteurs économiques de la classification MSCI, seuls finissent le mois en baisse ceux de la technologie (-1.4%) et de l'énergie (-3.0%), impacté par les inquiétudes concernant la levée progressive de la réduction des volumes de production de l'OPEP+. "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette en progression de 1.3%, légèrement inférieure à celle de son indice de référence. Elle reste cependant légèrement supérieure depuis le début de l'année avec une progression de 12.2% à comparer à 12.1% pour le MSCI Europe dividendes réinvestis. Pandora (+9%), Inditex (+9%), Astrazeneca (+8%), Allianz (+8%) et Deutsche Boerse (+7%) sont les principaux contributeurs à la performance relative du fonds. A l'inverse, Commerzbank (-11%), Syensqo (-9%), STMicroelectronics (-6%) et ASML (-5%) ont pesé sur celle-ci."

Septembre 2024

"Les marchés européens clôturent le mois de septembre en légère baisse avec le MSCI Europe qui affiche une performance en recul de 0,4%. Le début du mois de septembre a été marqué par des doutes concernant la consommation chinoise, une croissance plus faible que prévu dans la zone euro et une production industrielle allemande en berne. "Le marché a néanmoins rebondi sur la deuxième partie du mois avec l'action synchronisée des banques centrales. La BCE a décidé de baisser ses taux directeurs, suivie par la Fed quelques jours plus tard, puis par la Chine qui a annoncé des mesures importantes de soutien à l'économie. Côté secteur, ce sont les cycliques qui ont le mieux performé sur le mois comme le secteur ressources de base (+5.1%) qui a connu la meilleure performance de la zone euro, soutenu par l'assouplissement monétaire chinois. À l'inverse, le secteur de l'automobile (-6.1%) a subi une performance négative en raison des différents warnings de plusieurs constructeurs : Stellantis (-18%), Mercedes-Benz (-7%), Volkswagen (-1%) qui sont à la fois pénalisés par le ralentissement en Chine, la baisse du nombre de

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

véhicules électriques et hybrides dans le mix, et plus largement le ralentissement des ventes de véhicules. Le secteur énergie (-7%) est directement impacté par la baisse du prix du Brent de -9% sur le mois. L'article du FT indiquant que l'Arabie Saoudite envisage de relever sa production de pétrole pour regagner des parts de marché a rajouté des inquiétudes concernant l'équilibre offre / demande, impactant d'autant plus le prix du pétrole. Côté valeur, Commerzbank (+24%) est l'une des meilleures performances du mois de septembre après qu'Unicredit a déclaré dans un premier temps détenir 9% du capital à la suite d'une cession de participation de l'Etat allemand, tout en déclarant publiquement envisager une acquisition. Siemens Energy (+27%) affiche une belle performance grâce à ces activités de Gas & Power très solides et la relance de ses ventes de son éolienne 4.X sur certains marchés. Worldline (-21%) a annoncé un nouveau warning avec cette fois-ci le départ de son CEO. La société met en avant la lenteur des conditions commerciales au cours de l'été ainsi que des problèmes de performance spécifiques dans la région du Pacifique. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette en recul de -1.4%, inférieure à celle de son indice de référence. L'écart relatif provient à la fois de l'allocation sectorielle et du choix de valeurs. L'exposition du fonds au secteur de la santé, en recul de 7% sur le mois, « coûte » 26 bps de performance relative. La sous-pondération au secteur des « materials » qui a fortement rebondi lors de l'annonce des mesures en Chine, « coûte » 15 bps de perf relative. "En terme de sélection de valeurs, les positions détenues dans le secteur de la consommation discrétionnaire pèsent à hauteur de 25 bps. Ont particulièrement souffert Stellantis (-18%), Renault (-9%) par contagion, Sodexo (-9%) sur des rumeurs d'acquisition de son concurrent américain Aramark, et Pandora (-7%) sur des prises de bénéfices après avoir touché un plus haut historique au cours du mois. Parmi les meilleures performances, outre Commerzbank (+24%) citée plus haut, nous trouvons Arcelor Mittal (+11%) et Anglo American (+11%), dopées par les annonces chinoises".

Octobre 2024

"Le MSCI Europe, dividendes réinvestis, a terminé le mois d'octobre sur une baisse de -3.3%. La période a été marquée par le déroulement des campagnes électorales américaines, avec une course à la Maison-Blanche qui s'annonce de plus en plus serrée alors que l'ancien président Trump regagne en popularité. Par ailleurs, la Chine a annoncé un plan de relance économique, incitant les investisseurs à s'interroger sur les effets à long terme et à exprimer le souhait de voir davantage de réformes structurelles pour traiter en profondeur les causes de la faiblesse actuelle de l'économie. "Concernant l'économie américaine, le PIB a ralenti à +2,8% en glissement annuel au troisième trimestre, contre +3% au deuxième trimestre, et se situe en dessous des attentes (consensus +3%). Cependant, la confiance des consommateurs a progressé en octobre, atteignant 108,7 contre 99,2 en septembre. L'inflation a diminué à +2,4% en glissement annuel, contre +2,5% le mois précédent, tandis que le dernier rapport sur l'emploi, publié début octobre, affichait un taux de chômage de 4,05%. Dans la zone euro, le PIB préliminaire a dépassé les attentes, enregistrant une croissance de +0,4% en variation trimestrielle au troisième trimestre, contre un consensus de +0,2%. L'inflation a augmenté à +2% en octobre, contre +1,7% en septembre, tandis que le taux de chômage est resté stable à 6,3% en septembre. L'indice PMI composite continue d'indiquer une contraction en octobre à 49,7, en ligne avec les attentes, bien que le secteur manufacturier ait montré une légère reprise, atteignant 45,9 contre 45 le mois précédent. La Banque centrale européenne a poursuivi son cycle d'assouplissement en abaissant ses taux de 25 points de base, marquant ainsi sa troisième baisse de l'année. Christine Lagarde s'est montrée optimiste quant à la stabilisation de l'inflation, qui devrait atteindre son objectif de +2% d'ici 2025. Concernant les publications du 3ème trimestre, les nouvelles en provenance de Chine sont toujours difficiles. Les acteurs fortement corrélés aux consommateurs chinois ont relâché tout ou partie des gains du mois dernier à la suite de l'annonce des mesures de soutien du gouvernement. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette en recul de -3.2%, très proche de celle de son indice de référence. "Les principaux contributeurs à la performance sont Leonardo (+10%), UCB (+10%), Unicredit (+3%) et Renault (+7%). Ce dernier a publié un solide trimestre et confirmé ses objectifs annuels à la différence des autres acteurs européens et devrait également bénéficier de nombreux lancements de modèle, dont la Renault 5. Parmi les principaux détracteurs, le secteur de la technologie a été emporté par la publication d'ASML qui recule de 17% sur le mois après l'annonce de prise de commandes décevantes lors du 3ème trimestre."

Novembre 2024

"Le MSCI Europe, dividendes réinvestis, a terminé le mois de novembre sur une hausse de 1.1%, après deux de baisse. "Le mois de novembre a été marqué par la nomination de Trump et des premiers membres du prochain gouvernement, ainsi que par les craintes de guerres commerciales (notamment avec le Mexique et le Canada). Si les impacts d'une telle politique sur la croissance de la zone euro sont encore incertaines, Joachim Nagel (président de la Banque fédérale d'Allemagne) a toutefois souligné que ces droits de douane pourraient avoir un « impact mineur » sur l'inflation. Concernant l'économie américaine, la croissance du PIB

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

est confirmée à +2,8% YoY au T3. L'inflation rebondit légèrement à +2,6% YoY en octobre (vs +2,4% YoY en septembre), tandis que l'inflation « core » reste stable à +3,3% YoY. Les données du mois de novembre confirment la résilience des consommateurs américains, alors que la confiance de ces derniers ressort en légère hausse (en ligne avec le consensus) et que les ventes au détail continuent d'être solides (+0,4% sur le mois, après +0,8% en septembre). La production industrielle se montre en revanche décevante (-0,3% sur le mois), tout comme l'ISM manufacturier qui tombe à 46,5 (vs 47,2 en septembre). Avec un marché du travail jugé moins solide et une bonne progression dans la lutte contre l'inflation, la FED poursuit son assouplissement monétaire en baissant ses taux de 25bps à 4,5-4,75%, comme anticipé par les marchés. Une baisse additionnelle de 25bps est toujours prévue en décembre mais le marché n'est plus aussi unanime. En zone euro, les craintes sur l'activité sont toujours présentes malgré un marché du travail qui reste résilient. Le PIB est confirmé en hausse de +0,9% YoY au T3. Portée par des effets de base difficiles, l'inflation remonte légèrement en novembre et s'établit à +2,3% YoY (vs +2% YoY en octobre), en ligne avec le consensus. L'inflation « core » surprend toutefois positivement en restant stable à +2,7% YoY (vs +2,7% en octobre et +2,8% YoY attendu par le consensus). Contrairement aux US, la confiance des consommateurs ressort en baisse en novembre à -13,7 (vs -12,5 en octobre). L'indice des PMI manufacturier poursuit sa contraction et tombe à 45,2 en novembre (vs 46 en octobre) en-dessous des attentes, bien que la plus grande surprise provienne des PMI services qui retombent en zone de contraction à 49,2 pour la première fois depuis janvier (vs 51,6 en octobre et 51,6 attendu par le consensus). Pour ce qui est de la politique monétaire, le vice-président de la BCE - Luis de Guindos - a noté que l'institution était en bonne voie pour réduire une fois de plus ses taux en décembre, compte tenu des bonnes données sur l'inflation et d'une croissance atone. En ce qui concerne les secteurs sur le MSCI Europe, les meilleurs performeurs sont la technologie (+4,3%), portée par ASML (+6%) et SAP (+5%), les services de communication (+3,3%) tirés par Deutsche Telekom (+9%) et les financières (+2,6%). A l'inverse, les Materials (+1,9%) et la consommation discrétionnaire (-1,2%) sous-performent. "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette en hausse de 0,6%, légèrement inférieure à celle de son indice de référence. L'allocation sectorielle du fonds a eu un impact neutre sur la performance. C'est la sélection de valeurs au sein de ces secteurs qui a contribué à la sous-performance avec notamment un fort impact dans les financières et plus particulièrement dans les bancaires. Unicredit (-9%) et Commerzbank (-11%) ont particulièrement souffert suite à l'offre du groupe italien sur Banca Popolare di Milano. Cela a pour conséquence de repousser le timing de l'opération sur la banque allemande. Ces deux positions « coûtent » 48 bps de performance relative sur la période. Parmi les plus importants à la performance, citons Leonardo en hausse de 16% et Pandora de 10%. ""

Décembre 2024

"Décembre a été moins bien orienté que le mois précédent avec un recul de l'indice MSCI Europe, dividendes réinvestis de -0,49% tandis qu'aux Etats-Unis, l'indice S&P 500 a corrigé de -2,38%." Bien que le début du mois ait permis aux indices américains d'atteindre de nouveaux sommets et qu'un net rebond des indices actions européens ait été observé, des doutes émanant d'outre-Atlantique concernant le calendrier de baisse des taux directeurs de la Fed ont inversé la tendance. La perspective d'une réduction des taux plus lente que prévu (deux baisses attendues contre quatre au début du mois) a porté le taux des obligations américaines à 10 ans à 4,57% (+39 points de base), permettant ainsi au dollar de s'apprécier face à l'euro (+1,7%). Aux Etats-Unis, malgré un très léger rebond de l'inflation (comme attendu à 2,7% YoY, contre 2,6% en novembre) et les déclarations de la Fed, la situation économique reste solide. La légère hausse des marchés actions au début du mois est portée par des publications macro-économiques majoritairement en ligne avec les prévisions du consensus. Les quelques surprises tendent quant à elles à confirmer la vigueur de l'économie américaine : la croissance en rythme annuel sort à 3,1% (attendue à 2,8%), l'ISM manufacturier ressort à 48,4 (en net progrès et au-delà des 47,6 attendu) et les ventes au détail progressent de 0,7% (vs. 0,5%). La Fed, comme prévu, a réduit ses taux d'intérêt de 25 points de base (dans une fourchette de 4,25% à 4,50%). En Europe, la BCE a également abaissé de 25 bps ses taux directeurs et confirmé de nouvelles baisses en 2025. Une série de surprises négatives se sont ensuite enchaînées : les ventes au détail ont d'abord déçu (-0,5% en variation mensuelle vs -0,4% attendu), le PMI manufacturier de décembre a manqué les prévisions du consensus (45,2 vs. 45,3), lesté par la France (41,9 vs. 43,2) et l'Allemagne (42,5 vs. 43,1), tandis que la BoE a dû se refuser à abaisser ses taux face aux mauvaises nouvelles (persistance de l'inflation et l'accélération de la hausse des salaires). Coté secteurs en Europe, la consommation discrétionnaire affiche la meilleure performance en décembre (+4,2%), portée par l'engouement autour du « Forum Economique » chinois, même si l'événement a un peu déçu dans l'ensemble. Le gouvernement chinois a tout de même fait de nouvelles annonces, déclarant qu'il allait adopter une position plus dovish afin de soutenir les marchés immobiliers et la consommation. Ces annonces ont soutenu plusieurs sociétés du secteur de la consommation discrétionnaire comme Hermes (+12%), Richemont (+11%) ou Moncler (+10%) de même que les constructeurs automobiles

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

comme Renault (+16%), BMW (+13%) et Volkswagen (+10%). En revanche, le secteur immobilier (-5.9%) a souffert de la remontée des taux longs en décembre (OAT à 3.19%, soit +30 bps ; Bund à 2.36%, soit +28 bps) à la suite du discours prudent de la Fed ou encore de la BoE sur d'éventuelles baisses de taux en 2025, et dans un contexte d'incertitudes budgétaires en France et aux États-Unis. Enfin, le secteur de la santé (-4.4%) a été pénalisé par la chute de Novo Nordisk (-18%) le 20 décembre, à la suite de la publication de résultats d'étude décevants pour son médicament Cagrisema. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette très légèrement positive de +0.04% sur le mois, surperformant son indice de référence en retrait de -0.49%."L'allocation sectorielle a eu un impact globalement neutre sur la performance du fonds (les bons et les mauvais choix sectoriels s'équilibrant). La surperformance provient ainsi de la sélection de valeurs au sein de ces secteurs. Ainsi, dans la consommation discrétionnaire, le portefeuille a profité principalement de ses positions sur Renault (+16%) boosté par l'annonce de discussions entre Nissan et Honda pour une fusion, Pandora (+16%) et Richemont (+11%). Dans l'industrie (secteur en baisse de -1.2% sur la période), Airbus (+5%), Siemens (+3%) et Leonardo (+2%) se sont distingués. Parmi les financières, on retrouve Commerzbank (+8%) et Unicredit (+6%). Le groupe italien a annoncé porter sa participation de 21 à 28% au capital de la banque allemande. La déception du portefeuille sur le mois vient de Novo Nordisk pour les raisons évoquées plus haut."

Janvier 2025

"Marqué par le retour de D. Trump dans le bureau ovale, le début de la saison de publication des résultats et le phénomène DeepSeek, le mois de janvier aura été des plus mouvementés. Le MSCI World (EUR) progresse de 3,1%, à l'instar du S&P 500 (+2,4% en EUR), tandis que, une fois n'est pas coutume, le MSCI Europe (+6,5%) et le CAC 40 (+7.8%) surperforment les indices américains. "Si le taux souverain américain à 10 ans (-3 pb à 4,54%) et le dollar (DXY : -0,07%) reculent légèrement sur le mois, tous deux se maintiennent sur des points hauts. Ils ont atteint un pic mi-janvier, portés par le risque de mise en place de droit de douanes supplémentaires et la solidité de l'économie américaine : des indices PMI de l'ISM meilleurs que prévu en décembre (49,3 pour le manufacturier et 54,1 pour le non-manufacturier, contre 48,2 et 53,5 attendus) et un marché de l'emploi toujours robuste (rapport JOLTS inflationniste et taux de chômage inférieur aux attentes) la démontre. Ces éléments ont contribué à l'accélération de l'inflation (+2,9% YoY après +2,7%) et maintenu la pression sur les taux. Toutefois, le ralentissement du PMI composite de janvier (52,4 vs. 55,4 en décembre) et une croissance trimestrielle inférieure aux attentes (2,3% YoY contre 2,7% attendu) ont atténué les anticipations d'inflation sur la seconde partie du mois, laissant ainsi plus de marge de manœuvre à la Fed et ramenant le taux souverain à la baisse (-24 pb à partir du 14/01). En Europe, la BCE a poursuivi son assouplissement monétaire (-25 pb à 2,75% le 30/01) face à une croissance trimestrielle atone en Zone Euro (+0,0% QoQ au Q4, corrigée des variations saisonnières), malgré une légère accélération de l'inflation en décembre (+2,4%, en ligne avec les attentes, après +2,2% en novembre, mais inflation core stable) et malgré le retour du PMI composite en zone d'expansion (50,2 en janvier vs. 49,6 en décembre). Confirmant cette tendance, le gouverneur de la Banque de France a évoqué courant janvier l'idée qu'une baisse totale des taux directeurs de 100 pb sur six mois était imaginable. Du côté des entreprises, les résultats trimestriels affluent et soutiennent la surperformance des indices européens. En effet, près de 70 % des publications trimestrielles du Stoxx Europe 600 affichent une surprise positive concernant les volumes de ventes à la fin janvier, tandis que ce chiffre est d'environ 55 % pour le S&P 500. En termes sectoriels, le secteur de la consommation durable (+13%) affiche la meilleure performance, porté principalement par les valeurs de luxe dont les résultats du 4ème trimestre ont battu les attentes, à l'image de Richemont (+28%) ou Brunello Cucinelli (+18%). A noter que les résultats de LVMH (+11%) ont été un peu plus mitigés que ceux de ses concurrents, notamment au niveau de la marge opérationnelle, en baisse sur l'année. En parallèle, les déclarations de Donald Trump laissant présager une certaine modération des États-Unis en matière de droits de douane envers la Chine ont été perçues positivement, car la Chine est un marché crucial pour le secteur du luxe. De son côté, le secteur bancaire (+9.5%) a été tiré par les excellents résultats des banques américaines, telles que JPMorgan, Goldman Sachs et Morgan Stanley, qui ont largement dépassé les attentes grâce à une augmentation des activités de fusion-acquisition et de financement. À noter également que le secteur profite des perspectives d'une baisse de la réglementation aux États-Unis de la part de Donald Trump. Bien que tous les secteurs aient fini en positif, les utilities (+2.2%) affichent l'une des moins bonnes performances toujours à cause de Donald Trump. En début de mois, ce dernier a en effet déclaré vouloir mettre en place une politique visant à stopper la construction d'éoliennes durant son second mandat. Dans un second temps, lors de son investiture, il a suspendu l'octroi de nouveaux permis fédéraux pour l'exploitation de l'énergie éolienne en mer, en attendant un examen environnemental et économique. L'ensemble de ces annonces a eu un impact sur les valeurs du secteur des énergies renouvelables exposées au marché américain. Orsted (-14%) a annoncé en conséquence une dépréciation de 12.1Mds DKK et un changement de directeur général. Dans ce contexte, le

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

fonds affiche une performance nette de 6.24%, très légèrement en retrait par rapport à son indice de référence (+6.47%) "Parmi les principaux contributeurs qui contribuent positivement à la performance relative du portefeuille, outre Richemont cité plus haut, Leonardo (+17%) continue de bénéficier du momentum positif sur les valeurs de défense. Unicredit (+15%), Commerzbank (+19%) et Caixabank qui a publié en ligne avec les attentes (+12%) figurent dans le haut du palmarès des valeurs bancaires. A l'inverse, certaines valeurs pharmaceutiques ont pesé sur la performance à l'image d'UCB (-2%) qui a subi des prises de bénéfices après que le cours a plus que doublé en 2024. De même, le cours de Novo Nordisk (-3%) reste plombé par les résultats décevants publiés en décembre d'un de ses candidats-médicaments contre l'obésité."

Février 2025

"Après avoir atteint un nouveau record le 19 février, le S&P 500 (-1,4%) aura pourtant clôturé le mois dans le rouge. Sa mauvaise performance mensuelle et la dépréciation du dollar auront amené le MSCI World (EUR) en territoire négatif (-0,9%) : l'incertitude liée à la politique commerciale des Etats-Unis, un environnement économique morose et les performances des « Sept Magnifiques » ont pesé sur les indices américains. En Europe, les principaux indices actions ont en revanche poursuivi leur dynamique haussière entamée en décembre et bénéficient des espoirs croissants d'un cessez-le-feu en Ukraine (Stoxx Europe 600 : +3,3% ; Dax : +3,8% ; CAC 40 : +2,0%). Aux Etats-Unis, la situation économique se détériore et les annonces de fortes hausses des tarifs douaniers par l'administration Trump suscitent des inquiétudes chez tous les agents économiques. La confiance des consommateurs s'est dégradée sur le mois (98,3 vs. 102,7 attendu), l'indice PMI des services s'est contracté en février (49,7 vs. un consensus à 53,0), les ventes au détail ont manqué les prévisions du consensus (-0,9% vs. -0,2%) alors que l'inflation regagnait en vigueur (IPC à 0,5% en janvier en rythme mensuel, contre des prévisions à 0,3%). Entraînés par la crainte d'une 'stagflation' et des effets récessifs qu'auraient une politique commerciale protectionniste trop agressive, le dollar s'est déprécié face aux autres devises (DXY : -1,04%) et les taux souverains ont reculé (-34pbs à 4,22% pour l'échéance à 10 ans), matérialisant les nouvelles marges de manœuvre de la Fed pour baisser ses taux directeurs plus tôt qu'escompté. En plus d'être soutenues par une saison des résultats mieux orientée qu'Outre-Atlantique (72% de surprises positives sur les CA des entreprises du Stoxx 600 vs. 62% pour le S&P 500) et par les espoirs d'un cessez-le-feu rapide en Ukraine, les performances boursières sur le vieux continent s'expliquent également par des surprises économiques positives. En zone Euro, le PMI manufacturier dépasse les attentes du consensus (47,3 vs. 46,9), l'inflation s'établit en ligne avec les attentes (IPC et IPC core en ligne avec le consensus, à 2,5% et 2,7% en rythme annuel) et la confiance des consommateurs et des entreprises s'améliore sensiblement sur le mois (96,3 vs. un consensus à 96,0 et après 95,3). Enfin, la victoire de la CDU/CSU de Friedrich Merz aux élections fédérales allemandes et les perspectives de hausses des dépenses publiques sur des thématiques stratégiques (Rehaussement des budgets de défense ou plan d'investissement français pour l'IA) ont été accueillies favorablement par les marchés. "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette de 3.4%, légèrement inférieure à celle de son indice de référence (+3.6%). Les plus fortes hausses dans le portefeuille sont Leonardo (+27%), Lloyds Banking (+19%) et Allied Irish Bank (+18%). Les plus fortes baisses sont Prysmian (-15%), Capgemini (-15%) et Qiagen (-14%)."

Mars 2025

"Mars aura été le théâtre d'une contraction du MSCI World (-8,2% en EUR) et des principaux indices actions, et il faut se tourner vers les évolutions de la politique commerciale de l'administration Trump pour mieux saisir ce mouvement : les effets auto-réalisateurs des craintes d'une hausse des droits de douane généralisée et de l'institution d'un jeu protectionniste à somme négative ont dégradé les perspectives des agents économiques dans toutes les zones. "Aux Etats-Unis d'abord, les perspectives du « Liberation Day » et de potentiels droits de douanes « réciproques » auront exacerbé les craintes sur la situation économique. Ces inquiétudes se seront mécaniquement transmises aux chiffres d'inflation PCE, réaccélération en rythme annuel à 2,8% en mars (vs. 2,7% attendu par le consensus). Matérialisant la perte de confiance des consommateurs (92,9 en mars vs. 100,1 en février), les conditions sur le marché du travail se sont détériorées (créations d'emploi non-agricoles à 77k vs. 141k attendu et taux de chômage en hausse à 4,1% vs 4,0% attendu pour février) pendant que les indices PMI manufacturiers (50,3 vs. 50,6 attendu pour février, et en phase de contraction à 49,8 vs. 51,9 escompté en mars) et les chiffres de ventes au détail (+0,2% vs. +0,6% attendu) décevaient les observateurs. Aussi, les nouvelles marges de manœuvre de la Fed pour abaisser ses taux directeurs auront entraîné les taux souverains américains à la baisse (-8 pbs à 4,21% pour l'échéance à 10 ans), dépréciant un peu plus le dollar par rapport aux principales devises (DXY : -3,3%). Sur le Vieux Continent, les craintes liées à l'évolution de la politique commerciale des Etats-Unis ont là-aussi emmené les principaux indices actions dans le rouge (Stoxx Europe 600 : -4,2% ; CAC 40 : -3,9% ; FTSE 100 : -2,6% ; DAX 40 : -1,7%). Malgré l'abaissement des taux directeurs de la BCE le 6 mars dernier, ce mouvement a été accompagné par la

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

hausse des rendements des principales obligations souveraines à 10 ans (Allemagne : +34pbs ; France : +30pbs ; R-U : +19pbs), consécutive aux évolutions de la politique budgétaire allemande (évolutions ayant largement profité aux valeurs européennes de la défense). En Zone Euro, le PMI manufacturier s'est sensiblement amélioré (48,7, toujours en zone de contraction, vs. 47,6 en février) et le PMI des services a déçu les observateurs (50,4 vs. 51,2 attendu), pendant que le sentiment économique ZEW ne s'améliorait pas assez (39,8 vs. 43,6 attendu). "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette de -3.6%, atténuant de 40 pbs la baisse de son indice de référence (MSCI EMU dividendes réinvestis: -4.0%). Les plus fortes hausses dans le portefeuille sont Leonardo (+16%), E.ON (+14%) et Veolia Environnement (+10%). Les plus fortes baisses sont Novo Nordisk (-26%), Sodexo (-20%) et ASM International (-19%)."

Avril 2025

"Avril aura surtout été marqué par une forte volatilité des actifs, en réaction à la politique de l'administration Trump et à son volet commercial. Le VIX aura franchi le cap des 50 points pour la première fois depuis 2020, et le « Libération Day » promis par le président Trump suivi de l'annonce d'un moratoire de 90 jours sur les droits de douane annoncé le 9 avril par le président américain auront été les principales causes de ces mouvements. Lesté par la performance des actions américaines (S&P 500 : -0,76%), par la dépréciation du dollar face aux principales devises (DXY : -4,44%), ainsi que par les mauvaises performances des indices européens (Stoxx 600 : -1,21% ; CAC 40 : -2,53% ; FTSE 100 : -1,02%), le MSCI World (EUR) aura finalement cédé 4,24% en avril. Aux Etats-Unis d'abord, en parallèle des craintes inflationnistes liées à la mise en place d'une politique commerciale ultra-protectionniste, la situation économique a continué à se dégrader. Les indices PMI de l'ISM ont manqué les attentes du consensus (49,0 vs. 49,5 pour le manufacturier ; 50,8 vs. 53,0 pour le non-manufacturier) et la baisse des taux souverains américains (-4pbs, à 4,17%, pour l'échéance à 10 ans), ainsi que les surprises positives sur les BPA délivrées par près des trois quarts des entreprises du S&P 500 ayant d'ores-et-déjà publié, n'auront pas suffi à ce que les marchés actions américains ne progressent en avril. Sur le Vieux Continent, la situation s'est dégradée et la perspective des effets récessifs d'une guerre commerciale s'est reflétée dans le recul des enquêtes PMI (50,1 pour le PMI composite vs. 50,3 attendu, et les PMI manufacturier et services en territoire récessif, en deçà de 50), malgré la baisse de 25pbs des taux directeurs effectuée par la BCE le 17/04. La confiance des consommateurs aura aussi marqué le pas, reculant à -16,7 contre les -15,0 attendu par le consensus. Cependant, les résultats publiés par les entreprises du Stoxx 600 auront été, eux-aussi, mieux orientés qu'escompté. La détérioration de l'environnement commercial global se lit aussi en Asie dans l'indice PMI manufacturier officiel chinois, retombé à 49,0, ou dans le PMI manufacturier japonais stagnant en territoire de contraction (48,7). Du côté des matières premières, le baril de pétrole a nettement reculé (-15,6% à 63,1 \$/bl) sous l'effet de la dégradation des perspectives économiques mondiales et d'une hausse de production de l'OPEP+, alors que les cours du gaz naturel cédaient du terrain. L'or (+5,8%) aura brièvement dépassé le cap des 3 500 \$/once, revêtant son rôle d'actif refuge. "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette de -0.2%, limitant de 60 pbs la baisse de son indice de référence (MSCI EMU dividendes réinvestis: -0.8%). Les plus fortes hausses dans le portefeuille sont Vonovia (+17%), Rheinmetall (+14%) et L'Oreal (+13%). Les plus fortes baisses sont Shell (-15%), TotalEnergies (-14%) et LVMH (-14%)."

Mai 2025

"Mai aura été un mois de rebond significatif sur les marchés actions, malgré la hausse des rendements des principales obligations souveraines sur ce mois (+23 pbs sur l'échéance américaine à 10 ans en parti du fait de la dégradation de Moody's, +7pbs sur son équivalence allemande). Entraîné par le S&P 500 (+6,1%), le MSCI World (EUR) progresse de 5,8% et efface ses pertes depuis le début de l'année. "Aux Etats-Unis, c'est en premier lieu l'annonce de la suspension temporaire de 115 points de pourcentage des surtaxes douanières avec la Chine qui fût le principal catalyseur de ce rebond, pendant que indicateurs économiques s'amélioraient nettement. Les indices PMI ont surpassé les attentes du consensus (52,3 vs. 49,9 pour le manufacturier, 52,3 vs. 51,0 pour celui des services), la confiance des consommateurs s'est nettement améliorée (98,0 vs. 85,7 en avril) et la croissance trimestrielle s'est finalement établie au-delà du consensus (-0,2% vs. -0,3%). Notons enfin la poursuite de la dynamique désinflationniste, ouvrant la voie à une politique monétaire plus accommodante, avec une inflation PCE core s'établissant à 2,5% en rythme annuel en avril (vs. 2,7% en mars), des prix à la production en recul (-0,5% en avril) ou un indice des prix à la consommation (IPC) plus bas qu'escompté (0,2% en rythme mensuel, vs. 0,3% attendu). En Europe en revanche, la situation économique s'est légèrement dégradée sur le mois, comme le montre le recul des indices PMI manufacturier et service (respectivement 48,4 et 48,9 vs. 49,0 et 50,1 en avril) ou une croissance trimestrielle décevante (0,3% vs. 0,4% attendu). La relative détente des relations commerciales sino-américaines a tout de même réussi à rassurer les marchés actions, aidée par une saison des résultats globalement bien orientée (57% de

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

surprises positives sur les BPA, 54% sur les ventes). Le Stoxx Europe 600 gagne 4,0%, entraîné par la performance du DAX (+6,7%), tandis que le CAC 40 ne progresse que de 2,1%. Sur les places asiatiques enfin, les principaux indices actions sont eux-aussi haussiers (Topix : +5,0% ; Hang Seng : +5,3% ; TAIEX : +5,5%) dans la foulée de la détente sino-américaine. Quant aux matières premières, les cours de l'énergie restent stables, à l'image du pétrole s'échangeant à 62,8 \$/baril, tandis que le cours de l'or stagne aux alentours de 3315 \$/once. "Dans ce contexte, le fonds affiche une performance nette de +5.6%, 87 bps au-dessus de son indice de référence (MSCI EMU dividendes réinvestis: +4.7%). Les plus fortes hausses dans le portefeuille sont Rheinmetall (+26%), Pandora (+23%) et Infineon (+19%). Les plus fortes baisses sont Alcon (-11%), Sanofi (-6%) et Merck Kgaa (-5%)."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - I (C) en devise EUR : 6,11% / 8,43% avec une Tracking Error de 3,01%
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - P (C) en devise EUR : 5,88% / 8,43% avec une Tracking Error de 3,00%
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - PM (C) en devise EUR : 5,94% / 8,43% avec une Tracking Error de 3,00%
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - R (C) en devise EUR : 5,62% / 4,17%
- Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - Z (D) en devise EUR : 6,88% / 8,43% avec une Tracking Error de 3,00%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	21 243 132,55	14 677 327,54
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1 500 416,95	1 850 946,73
TOTALENERGIES SE	478 933,00	2 659 282,00
SHELL PLC	2 562 130,20	
AIB GROUP PLC	575 597,40	1 559 774,89
HEIDELBERG MATERIALS AG	2 067 242,73	
KERRY GROUP PLC-A	2 005 880,69	
UNILEVER PLC	1 962 702,40	
NOVARTIS AG-REG	1 575 028,03	379 720,58
BARCLAYS PLC	1 860 949,51	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/05/2025
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 35 344 907,53**

- o Change à terme :
- o Future : 35 344 907,53
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	599,50
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	32 091,00
Total	32 690,50
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	69 380,63
. Autres revenus	
Total des revenus	69 380,63
. Frais opérationnels directs	57 028,68
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	57 028,68

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					
% de l'Actif Net					

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

SCOUT24 AG ALLEMAGNE	599,50				
-------------------------	--------	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	599,50				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	32 091,00				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	32 690,50				

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	599,50			

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres	599,50			
Cash	32 091,00			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	69 380,63				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	-57 033,60	4,92			
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 24,98%.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

² Sources Amundi Décembre 2024

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 mai 2025**

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 mai 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 mai 2025 - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 mai 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 mai 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.07.21 15:02:01 +02:00

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	129 408 210,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	129 408 210,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	10 331 321,35
OPCVM	10 331 321,35
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	522 236,91
Opérations temporaires sur titres (H)	614,23
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	614,23
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	140 262 382,86
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 327 301,83
Comptes financiers	449 692,86
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 776 994,69
Total de l'actif I+II	142 039 377,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	131 307 668,68
Report à nouveau sur revenu net	0,93
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 933 914,80
Résultat net de l'exercice	7 897 640,27
Capitaux propres I	141 139 224,68
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	141 139 224,68
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	599,50
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	599,50
Instruments financiers à terme (B)	522 236,92
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	522 836,42
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	374 168,62
Concours bancaires	3 147,83
Sous-total autres passifs IV	377 316,45
Total Passifs : I+II+III+IV	142 039 377,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	3 051 558,21
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	14 385,41
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	72 207,95
Sous-total produits sur opérations financières	3 138 151,57
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	-2 033,46
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-55 686,57
Sous-total charges sur opérations financières	-57 720,03
Total revenus financiers nets (A)	3 080 431,54
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 287 407,14
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 287 407,14
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 793 024,40
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-9 565,39
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 783 459,01
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	5 305 657,90
Frais de transactions externes et frais de cession	-212 146,49
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	5 093 511,41
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 050 509,87
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	6 144 021,28

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	454 881,68
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	7 489,08
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	462 370,76
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-492 210,78
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-29 840,02
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	7 897 640,27

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds consiste à surperformer l'indice MSCI Europe en investissant dans des titres de sociétés dont la valorisation présente un potentiel d'amélioration lié à la restructuration en cours ou à venir des activités desdites sociétés.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Actif net Global en EUR	237 096 282,65	247 673 977,47	96 184 256,03	96 522 365,08	141 139 224,68
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C en EUR					
Actif net	220 412,84	213 662,59	219 402,63	30 780,90	32 662,97
Nombre de titres	1,822	1,822	1,822	0,212	0,212
Valeur liquidative unitaire	120 973,01	117 268,16	120 418,56	145 192,92	154 070,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5 790,40	8 340,04	-855,69	3 015,75	6 698,20
Capitalisation unitaire sur revenu	550,12	2 577,63	1 917,63	2 299,71	2 108,44
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C en EUR					
Actif net	11 188 725,86	86 093 331,07			
Nombre de titres	86 036,543	677 099,157			
Valeur liquidative unitaire	130,04	127,15			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6,21	9,00			
Capitalisation unitaire sur revenu	1,98	3,94			
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C en EUR					
Actif net	99 772 692,61	102 344 168,20	81 269 393,41	79 162 771,36	123 705 364,85
Nombre de titres	183 585,095	195 068,340	151 480,042	123 041,455	181 591,992
Valeur liquidative unitaire	543,46	524,65	536,50	643,38	681,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	26,05	37,38	-3,82	13,40	29,65
Capitalisation unitaire sur revenu	0,81	9,25	6,40	7,03	7,87

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

	30/06/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C en EUR					
Actif net					104,87
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire					104,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					1,79
Capitalisation unitaire sur revenu					1,22
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D en EUR					
Actif net	69 208 273,76	58 787 514,22	14 613 037,04	17 262 914,92	17 346 674,61
Nombre de titres	602,799	530,203	131,632	131,632	126,020
Valeur liquidative unitaire	114 811,52	110 877,37	111 014,32	131 145,27	137 650,17
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	5 486,54	13 359,15	12 588,87	15 346,09	21 336,71
Distribution unitaire sur revenu	1 075,58	3 060,64	2 363,18	2 287,98	2 790,64
Crédit d'impôt unitaire (1)	66,66	199,21	256,67	195,74	(1)
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C en EUR					
Actif net	56 706 177,58	235 301,39	82 422,95	65 897,90	54 417,38
Nombre de titres	493 356,563	2 034,585	695,179	462,340	360,364
Valeur liquidative unitaire	114,93	115,65	118,56	142,53	151,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,23	0,63	-0,84	2,96	6,57
Capitalisation unitaire sur revenu	0,66	1,48	1,70	1,86	1,85

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,89 % TTC maximum
			Part P-C : 1,23 % TTC maximum
			Part PM-C : 1,23 % TTC maximum
			Part R-C : 1,23 % TTC maximum
			Part Z-D : 0,31 % TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I-C : 0,10 % TTC
			Part P-C : 0,12 % TTC
			Part PM-C : 0,12 % TTC
			Part R-C : 0,12 % TTC
			Part Z-D : 0,10 % TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part I-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part P-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part PM-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part R-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
			Part Z-D : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

- Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence MSCI Europe pour les parts I (C), Z (C), Z (D), R (C), PM (C) et P (C).

Exceptionnellement pour la part R-C, la première période d'observation de 5 ans débute à compter de la date de création de cette part. Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement

de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi des lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	96 522 365,08
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	45 175 455,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 606 330,67
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 793 024,40
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	5 093 511,41
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	462 370,76
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-301 171,38
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	141 139 224,68

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,212	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	69 270,904	45 173 688,86
Parts rachetées durant l'exercice	-10 720,367	-6 811 302,88
Solde net des souscriptions/rachats	58 550,537	38 362 385,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	181 591,992	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-5,612	-778 993,30
Solde net des souscriptions/rachats	-5,612	-778 993,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	126,020	
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	11,976	1 666,22
Parts rachetées durant l'exercice	-113,952	-16 034,49
Solde net des souscriptions/rachats	-101,976	-14 368,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	360,364	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATION S I-C FR0010157891	Capitalisation	Capitalisation	EUR	32 662,97	0,212	154 070,61
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATION S P-C FR0010165944	Capitalisation	Capitalisation	EUR	123 705 364,85	181 591,992	681,22
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATION S R-C FR001400T6T9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	104,87	1,000	104,87
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATION S Z-D FR0013257474	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	17 346 674,61	126,020	137 650,17
CAAM ACTIONS RESTRUCTURATION S PM-C FR0013431830	Capitalisation	Capitalisation	EUR	54 417,38	360,364	151,00

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	ROYAUME- UNI +/-	ITALIE +/-	PAYS-BAS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	129 408,21	30 219,62	28 714,55	15 599,22	12 154,48	11 763,31
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres	-0,60		-0,60			
Hors-bilan						
Futures	6 808,84	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	136 216,45					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	449,69				449,69
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-3,15				-3,15
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					446,54

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	449,69						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-3,15						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	446,54						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 DKK +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	9 416,13	5 146,27	4 910,97		1 077,03
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres		0,34	0,19		
Créances	294,43	280,10		96,55	38,20
Comptes financiers		94,32	69,66	94,44	86,60
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-3,15				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	-13 034,74	-11 882,63		-3 618,69	
Autres opérations					
Total	-3 327,33	-6 361,60	4 980,82	-3 427,70	1 201,83

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
UBS EUROPE SE	0,60	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	32,09	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PAR		32,09

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	1 102 947,91
	Coupons et dividendes en espèces	192 262,92
	Collatéraux	32 091,00
Total des créances		1 327 301,83
Dettes		
	Frais de gestion fixe	269 659,87
	Frais de gestion variable	253,71
	Collatéraux	32 091,00
	Autres dettes	72 164,04
Total des dettes		374 168,62
Total des créances et des dettes		953 133,21

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	337,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 218 044,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Frais de gestion variables provisionnés	0,36
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,36
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	68 293,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

	30/05/2025
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	730,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,27
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			10 331 321,35
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	9 180 941,86
	FR0011554237	CPR DISRUPTION PART I	1 150 379,49
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			10 331 321,35

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	1 783 459,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	1 783 459,01
Report à nouveau	0,93
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 783 459,94

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	446,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	446,99
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	446,99
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	446,99
Total	446,99
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	1 430 665,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 430 665,07
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 430 665,07
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 430 665,07
Total	1 430 665,07
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	1,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1,22
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,22
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1,22
Total	1,22
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	351 676,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	351 676,03
Report à nouveau	0,93
Sommes distribuables au titre du revenu net	351 676,96
Affectation :	
Distribution	351 676,45
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,51
Capitalisation	
Total	351 676,96
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	126,020
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2 790,64
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	20 844,18

Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	669,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	669,70
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	669,70
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	669,70
Total	669,70
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 144 021,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	6 144 021,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 933 914,80
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 077 936,08

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 420,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 420,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 420,02
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 420,02
Total	1 420,02
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 385 292,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 385 292,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 385 292,84
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	5 385 292,84
Total	5 385 292,84
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,79
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1,79
Total	1,79
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	754 938,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	754 938,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 933 914,80
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 688 853,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 688 853,31
Capitalisation	
Total	2 688 853,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 368,12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 368,12
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 368,12
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 368,12
Total	2 368,12
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	351 676,45	EUR	2 790,64	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	351 676,45	EUR	2 790,64	EUR

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			129 407 610,87	91,69
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			129 407 610,87	91,69
Assurance			7 066 947,11	5,01
ALLIANZ SE-REG	EUR	13 090	4 564 483,00	3,23
AXA SA	EUR	25 721	1 067 678,71	0,76
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 511	1 434 785,40	1,02
Automobiles			2 218 174,40	1,57
RENAULT SA	EUR	48 880	2 218 174,40	1,57
Banques commerciales			16 484 350,75	11,68
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	122 447	1 479 159,76	1,05
BARCLAYS PLC	GBP	503 570	1 959 009,03	1,39
CAIXABANK SA	EUR	315 249	2 360 584,51	1,67
COMMERZBANK AG	EUR	112 379	3 010 633,41	2,13
INTESA SANPAOLO	EUR	375 659	1 844 485,69	1,31
SOCIETE GENERALE SA	EUR	28 859	1 380 903,15	0,98
UNICREDIT SPA	EUR	78 670	4 449 575,20	3,15
Boissons			1 770 869,76	1,25
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	28 544	1 770 869,76	1,25
Conglomérats industriels			5 497 376,40	3,90
RHEINMETALL AG	EUR	984	1 854 840,00	1,31
SIEMENS AG-REG	EUR	17 198	3 642 536,40	2,59
Construction et ingénierie			1 601 520,24	1,13
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	48 036	1 601 520,24	1,13
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			474 479,77	0,34
CARREFOUR SA	EUR	36 041	474 479,77	0,34
Distribution spécialisée			2 310 220,64	1,64
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	48 412	2 310 220,64	1,64
Divertissement			106 189,25	0,08
VIVENDI SE	EUR	35 766	106 189,25	0,08
Electricité			888 379,80	0,63
ENEL SPA	EUR	109 880	888 379,80	0,63
Equipement et services pour l'énergie			1 077 038,56	0,76
SUBSEA 7 SA	NOK	71 879	1 077 038,56	0,76
Equipements électriques			4 158 740,05	2,95
PRYSMIAN SPA	EUR	18 729	1 060 061,40	0,75
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	13 999	3 098 678,65	2,20

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux			2 097 392,60	1,49
ALCON INC	CHF	10 441	791 442,80	0,56
BIOMERIEUX	EUR	11 058	1 305 949,80	0,93
FPI Industrielles			1 088 648,01	0,77
SEGRO PLC	GBP	131 489	1 088 648,01	0,77
Gestion immobilière et développement			1 257 132,15	0,89
VONOVIA SE	EUR	43 605	1 257 132,15	0,89
Hôtels, restaurants et loisirs			1 056 379,55	0,75
INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	4 676	471 793,60	0,33
SODEXO SA	EUR	9 607	584 585,95	0,42
Industrie aérospatiale et défense			8 169 533,96	5,79
AIRBUS SE	EUR	15 303	2 480 310,24	1,76
LEONARDO SPA	EUR	63 226	3 428 113,72	2,43
SAFRAN SA	EUR	8 650	2 261 110,00	1,60
Logiciels			5 035 638,13	3,57
AENA SME SA	EUR	7 747	1 836 039,00	1,30
BOUYGUES SA	EUR	12 321	473 003,19	0,34
PANDORA A/S	DKK	10 539	1 690 472,89	1,20
VINCI SA	EUR	8 233	1 036 123,05	0,73
Machines			1 154 567,90	0,82
ANDRITZ AG	EUR	18 974	1 154 567,90	0,82
Marchés de capitaux			420 639,12	0,30
AIB GROUP PLC	EUR	60 786	420 639,12	0,30
Matériaux de construction			2 540 188,50	1,80
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	14 730	2 540 188,50	1,80
Media			1 727 278,20	1,22
PUBLICIS GROUPE	EUR	18 015	1 727 278,20	1,22
Métaux et minerais			2 934 523,45	2,08
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	48 865	1 279 887,45	0,91
ARCELORMITTAL	EUR	61 925	1 654 636,00	1,17
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			966 759,75	0,68
QIAGEN N.V	EUR	24 321	966 759,75	0,68
Pétrole et gaz			3 551 246,47	2,52
ENI SPA	EUR	37 301	483 868,57	0,34
SHELL PLC	EUR	80 700	2 358 861,00	1,68
TOTALENERGIES SE	EUR	13 715	708 516,90	0,50
Produits alimentaires			4 818 185,60	3,41
KERRY GROUP PLC-A	EUR	21 528	2 070 993,60	1,47

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNILEVER PLC	EUR	49 057	2 747 192,00	1,94
Produits chimiques			898 560,00	0,64
SYENSQO SA	EUR	13 312	898 560,00	0,64
Produits de soins personnels			2 087 025,55	1,48
BEIERSDORF AG	EUR	10 699	1 290 834,35	0,92
L'OREAL	EUR	2 138	796 191,20	0,56
Produits pharmaceutiques			16 992 512,89	12,03
ASTRAZENECA PLC	GBP	36 256	4 616 788,26	3,27
IPSEN	EUR	8 491	880 516,70	0,62
MERCK KGAA	EUR	6 722	776 391,00	0,55
NOVARTIS AG-REG	CHF	20 551	2 071 845,75	1,47
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	52 955	3 220 505,10	2,28
SANOFI	EUR	35 489	3 105 997,28	2,20
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	14 512	2 320 468,80	1,64
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 851 767,40	1,31
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	18 735	1 851 767,40	1,31
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			6 861 754,20	4,86
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 750	839 300,00	0,59
ASML HOLDING NV	EUR	7 109	4 648 575,10	3,30
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	40 084	1 373 879,10	0,97
Services aux collectivités			5 910 522,22	4,19
E.ON SE	EUR	180 722	2 788 540,46	1,98
ENGIE	EUR	38 232	725 834,52	0,51
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	79 133	2 396 147,24	1,70
Services de télécommunication diversifiés			3 740 165,68	2,65
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	27 398	911 805,44	0,65
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	683 509	2 828 360,24	2,00
Services financiers diversifiés			5 890 941,41	4,17
BAWAG GROUP AG	EUR	17 488	1 914 936,00	1,36
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	11 527	3 267 904,50	2,31
PUIG BRANDS SA-B	EUR	42 631	708 100,91	0,50
Services liés aux technologies de l'information			1 002 397,50	0,71
CAPGEMINI SE	EUR	6 854	1 002 397,50	0,71
Textiles, habillement et produits de luxe			3 699 563,90	2,62
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	13 751	2 282 987,40	1,62
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2 962	1 416 576,50	1,00
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				0,00
Gestion immobilière et développement				0,00
VONOVIA SE RTS	EUR	43 605		0,00

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Métaux et minerais				0,00
ARCELLOR MITTAL RTS	EUR	61 925		0,00
Pétrole et gaz				0,00
SHELL RTS 30-12-99	GBP	80 700		0,00
SHELL RTS 31-12-99	EUR	161 400		0,00
Produits alimentaires				0,00
UNILEVER RTS 13-06-25	EUR	49 057		0,00
TITRES D'OPC			10 331 321,35	7,32
OPCVM			10 331 321,35	7,32
Gestion collective			10 331 321,35	7,32
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	84,857	9 180 941,86	6,50
CPR DISRUPTION PART I	EUR	13	1 150 379,49	0,82
TITRES FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE			599,50	0,00
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			599,50	0,00
Médias et services interactifs			599,50	0,00
SCOUT24 SE	EUR	5	599,50	0,00
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES REÇUS EN GARANTIE			-599,50	0,00
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS			614,23	0,00
Total			139 739 546,45	99,01

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJE 600 EUROP 0625	248	171 170,00		6 808 840,00
Sous-total 1.		171 170,00		6 808 840,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		171 170,00		6 808 840,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
KE EURSEK 0625	-29	32 791,87		-3 618 683,51
RF EURCHF 0625	-95	285 059,50		-11 882 639,11
RP EURGBP 0625	-104	33 215,54		-13 034 744,91
Sous-total 1.		351 066,91		-28 536 067,53
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		351 066,91		-28 536 067,53

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	139 739 546,45
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	171 170,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	351 066,91
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 776 994,69
Autres passifs (-)	-899 553,37
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	141 139 224,68

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS I-C	EUR	0,212	154 070,61
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P-C	EUR	181 591,992	681,22
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS R-C	EUR	1,000	104,87
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Z-D	EUR	126,020	137 650,17
Part CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS PM-C	EUR	360,364	151,00

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

COMPTES ANNUELS

31/05/2024

BILAN ACTIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	97 541 266,64	97 803 191,99
Actions et valeurs assimilées	86 123 993,55	87 583 889,71
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	86 123 993,55	87 583 889,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 599 176,24	7 561 935,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 599 176,24	7 561 935,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	7 327 019,61	1 814 059,38
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	7 327 019,61	1 814 059,38
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	491 077,24	843 307,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	491 077,24	843 307,85
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	786 019,35	1 396 607,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	786 019,35	1 396 607,63
COMPTES FINANCIERS	6 611 735,97	652 387,53
Liquidités	6 611 735,97	652 387,53
TOTAL DE L'ACTIF	104 939 021,96	99 852 187,15

BILAN PASSIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	91 682 404,03	93 821 809,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 657 099,40	1 758 492,73
Report à nouveau (a)	1,28	1,11
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 014 888,95	-682 319,15
Résultat de l'exercice (a,b)	1 167 971,42	1 286 271,54
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	96 522 365,08	96 184 256,03
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 316 687,81	2 723 357,29
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	1 825 610,56	1 880 049,44
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	4,92	47 149,63
Autres opérations temporaires	1 825 605,64	1 832 899,81
Instruments financiers à terme	491 077,25	843 307,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	491 077,25	843 307,85
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	6 099 969,07	944 573,83
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 099 969,07	944 573,83
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	104 939 021,96	99 852 187,15

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
KE EURSEK 0624	1 250 000,00	0,00
RP EURGBP 0624	11 244 062,63	0,00
RF EURCHF 0624	9 485 934,55	0,00
KE EURSEK 0623	0,00	1 249 622,94
RF EURCHF 0623	0,00	10 468 216,10
RP EURGBP 0623	0,00	11 619 594,28
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 OIL G 0624	1 965 080,00	0,00
DJE 600 OIL G 0623	0,00	3 152 175,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	105 845,29	41 408,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 327 556,98	3 051 711,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	11 155,69	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 444 557,96	3 093 119,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	82 169,22	112 243,34
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	19 945,40
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	82 169,22	132 188,74
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 362 388,74	2 960 930,58
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 202 332,54	1 344 839,98
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 160 056,20	1 616 090,60
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	7 915,22	-329 819,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 167 971,42	1 286 271,54

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010157891 -AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C :

Taux de frais maximum de 1.10% TTC part I-C jusqu'au 02/04/2024 puis 0.99% TTC.

FR0013431830 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C :

Taux de frais maximum de 1.50% TTC part PM-C jusqu'au 02/04/2024 puis 1.35%.

FR0012316164 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C :

Taux de frais maximum de 0.10% TTC part PM-C jusqu'au 02/04/2024 puis 0.09%.

FR0010165944 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C : Taux de frais maximum de 1.5% TTC part PM-C jusqu'au 02/04/2024 puis 1,35%.

FR0013257474 - AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D: Taux de frais maximum de 0.45% TTC part Z-D jusqu'au 02/04/2024 puis 0.41%.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et çà chaque date d'établissement de la valeur liquidative.

Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « comparaison ») entre :

L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'actif de référence (ci-après « l'actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence MSCI Europe pour les parts I(C), Z (C), Z(D), PM (C) et P (C).

Ainsi, à compter du 1^{er} juin 2022, la comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;

En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur la 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulative suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif ;
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices

antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	96 184 256,03	247 673 977,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 297 293,75	4 957 041,59
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 559 148,13	-150 805 900,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 417 755,91	12 608 814,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 389 179,72	-14 877 140,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 265 266,61	2 706 341,46
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-492 907,55	-2 095 719,23
Frais de transactions	-85 819,13	-233 913,12
Différences de change	960 048,89	480 838,96
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	13 395 944,64	-4 292 409,32
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	22 951 821,02	9 555 876,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 555 876,38	-13 848 285,70
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-320 132,31	-149 739,83
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-23 116,72	297 015,59
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-297 015,59	-446 755,42
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-311 070,11	-1 420 758,27
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 160 056,20	1 616 090,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	16 732,88 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	96 522 365,08	96 184 256,03

(*) 31/05/2023 : Incidence liée à une défaillance d'outil.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	21 979 997,18	22,77
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	21 979 997,18	22,77
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 965 080,00	2,04
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 965 080,00	2,04

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 611 735,97	6,85
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 611 735,97	6,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 575 077,63	2,67	5 273 167,68	5,46	6 632 010,94	6,87	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	8,81	0,00	0,00	0,00	24,43	0,00	0,00	0,00
Créances	288 526,06	0,30	0,00	0,00	265 232,95	0,27	35 068,97	0,04
Comptes financiers	134 380,57	0,14	6 703,45	0,01	186 083,11	0,19	51 639,87	0,05
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	3,08	0,00	0,00	0,00	8,55	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	9 485 934,55	9,83	0,00	0,00	11 244 062,63	11,65	1 250 000,00	1,30
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	736 193,24
	Coupons et dividendes en espèces	33 093,23
	Autres créances	16 732,88
TOTAL DES CRÉANCES		786 019,35
DETTES		
	Frais de gestion fixe	111 098,60
	Frais de gestion variable	45 160,38
	Collatéraux	5 931 344,00
	Autres dettes	12 366,09
TOTAL DES DETTES		6 099 969,07
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 313 949,72

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1,610	-199 180,23
Solde net des souscriptions/rachats	-1,610	-199 180,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,212	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 986,844	2 292 203,29
Parts rachetées durant l'exercice	-32 425,431	-18 324 892,45
Solde net des souscriptions/rachats	-28 438,587	-16 032 689,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	123 041,455	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	40,728	5 090,46
Parts rachetées durant l'exercice	-273,567	-35 075,45
Solde net des souscriptions/rachats	-232,839	-29 984,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	462,340	
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	131,632	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	415,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de gestion variables provisionnés	9,72
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 087 502,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,46
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	187,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	911,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,21
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	68 595,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Frais de gestion variables provisionnés	44 710,26
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,29
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 599 176,24
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	2 502 309,04
	FR0011554237	CPR DISRUPTION PART I	1 096 867,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 599 176,24

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,28	1,11
Résultat	1 167 971,42	1 286 271,54
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 167 972,70	1 286 272,65

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	487,54	3 493,93
Total	487,54	3 493,93

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	865 450,50	970 520,39
Total	865 450,50	970 520,39

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	862,31	1 187,82
Total	862,31	1 187,82

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D		
Affectation		
Distribution	301 171,38	311 070,11
Report à nouveau de l'exercice	0,97	1,28
Capitalisation	0,00	0,00
Total	301 172,35	311 071,39
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	131,632	131,632
Distribution unitaire	2 287,98	2 363,18
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	25 765,80	33 785,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 657 099,40	1 758 492,73
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 014 888,95	-682 319,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 671 988,35	1 076 173,58

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	639,34	-1 559,07
Total	639,34	-1 559,07

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 649 940,45	-578 779,57
Total	1 649 940,45	-578 779,57

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 371,48	-587,18
Total	1 371,48	-587,18

	31/05/2024	31/05/2023
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 020 037,08	1 657 099,40
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 020 037,08	1 657 099,40

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	123 437 116,87	237 096 282,65	247 673 977,47	96 184 256,03	96 522 365,08
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C en EUR					
Actif net	20 735 838,07	220 412,84	213 662,59	219 402,63	30 780,90
Nombre de titres	218,179	1,822	1,822	1,822	0,212
Valeur liquidative unitaire	95 040,48	120 973,01	117 268,16	120 418,56	145 192,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 048,53	5 790,40	8 340,04	-855,69	3 015,75
Capitalisation unitaire sur résultat	46,70	550,12	2 577,63	1 917,63	2 299,71
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part O-C en EUR					
Actif net	10 046 977,47	11 188 725,86	86 093 331,07	0,00	0,00
Nombre de titres	99 554,108	86 036,543	677 099,157	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	100,91	130,04	127,15	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,15	6,21	9,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	1,29	1,98	3,94	0,00	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C en EUR					
Actif net	77 596 342,09	99 772 692,61	102 344 168,20	81 269 393,41	79 162 771,36
Nombre de titres	181 119,221	183 585,095	195 068,340	151 480,042	123 041,455
Valeur liquidative unitaire	428,43	543,46	524,65	536,50	643,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,26	26,05	37,38	-3,82	13,40
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,52	0,81	9,25	6,40	7,03

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C en EUR					
Actif net	6,16	56 706 177,58	235 301,39	82 422,95	65 897,90
Nombre de titres	0,068	493 356,563	2 034,585	695,179	462,340
Valeur liquidative unitaire	90,58	114,93	115,65	118,56	142,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,91	1,23	0,63	-0,84	2,96
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	0,66	1,48	1,70	1,86
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D en EUR					
Actif net	15 005 905,15	69 208 273,76	58 787 514,22	14 613 037,04	17 262 914,92
Nombre de titres	165,987	602,799	530,203	131,632	131,632
Valeur liquidative unitaire	90 404,09	114 811,52	110 877,37	111 014,32	131 145,27
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	5 486,54	13 359,15	12 588,87	15 346,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 989,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	689,61	1 075,58	3 060,64	2 363,18	2 287,98
Crédit d'impôt unitaire	67,285	66,655	199,214	256,665	0,00 (*)
Parts CAAM ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-C en EUR					
Actif net	52 047,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	0,553	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	94 119,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 019,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	492,54	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 690	2 599 827,00	2,70
BEIERSDORF AG	EUR	5 024	725 214,40	0,75
COMMERZBANK AG	EUR	87 450	1 358 973,00	1,41
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	10	391,70	0,00
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	5 893	1 077 829,70	1,12
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	20 282	452 085,78	0,47
E.ON AG NOM.	EUR	107 549	1 320 701,72	1,37
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	29 247	1 077 020,78	1,11
MERCK KGA	EUR	6 250	1 040 625,00	1,08
SIEMENS AG-REG	EUR	16 021	2 823 861,46	2,92
TOTAL ALLEMAGNE			12 476 530,54	12,93
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	16 516	907 554,20	0,94
TOTAL AUTRICHE			907 554,20	0,94
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	105	7 020,30	0,01
SYENSQO SA	EUR	9 854	900 852,68	0,93
TOTAL BELGIQUE			907 872,98	0,94
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	34 299	4 264 124,19	4,42
PANDORA A/S	DKK	6 696	1 009 043,49	1,04
TOTAL DANEMARK			5 273 167,68	5,46
ESPAGNE				
AENA SME SA	EUR	5 736	1 030 185,60	1,07
CAIXABANK S.A.	EUR	10	52,70	0,00
INDITEX	EUR	36 647	1 596 343,32	1,66
PUIG BRANDS SA-B	EUR	11 321	294 346,00	0,30
REPSOL	EUR	59 688	896 513,76	0,93
TOTAL ESPAGNE			3 817 441,38	3,96
FRANCE				
ARKEMA	EUR	9 201	862 593,75	0,89
AXA	EUR	63 535	2 099 831,75	2,17
BIOMERIEUX	EUR	5 604	544 428,60	0,57
BNP PARIBAS	EUR	28 993	1 962 826,10	2,03
BOUYGUES	EUR	25 386	913 896,00	0,95
CAPGEMINI SE	EUR	8 829	1 638 662,40	1,70
CARREFOUR	EUR	53 494	801 875,06	0,83
ENGIE	EUR	10	155,35	0,00
IMERYS EX IMETAL	EUR	7 169	256 363,44	0,27
IPSEN	EUR	6 906	832 863,60	0,86
L'OREAL	EUR	2 175	983 317,50	1,02
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	3 866	2 841 123,40	2,95
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	10 816	1 111 884,80	1,15
RENAULT SA	EUR	14 445	773 963,10	0,80

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAFRAN SA	EUR	6 735	1 441 963,50	1,50
SAINT-GOBAIN	EUR	10 867	875 662,86	0,90
SANOFI	EUR	27 301	2 450 537,76	2,54
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	13 563	3 084 904,35	3,20
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	7 903	677 287,10	0,70
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	13 726	303 344,60	0,31
TOTALENERGIES SE	EUR	52 726	3 533 169,26	3,66
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	38 328	1 176 669,60	1,22
VINCI SA	EUR	3 040	347 928,00	0,36
VIVENDI	EUR	55 381	559 348,10	0,58
TOTAL FRANCE			30 074 599,98	31,16
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	215 997	1 127 504,34	1,17
TOTAL IRLANDE			1 127 504,34	1,17
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	75 156	500 238,34	0,52
ENI SPA	EUR	43 246	626 894,02	0,64
LEONARDO SPA	EUR	93 187	2 196 417,59	2,28
MONCLER SPA	EUR	16 943	1 037 589,32	1,07
UNICREDIT SPA	EUR	43 943	1 598 866,06	1,66
TOTAL ITALIE			5 960 005,33	6,17
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL RTS 12-06-24	EUR	45 844	0,00	0,00
ARCELORMITTAL	EUR	45 844	1 107 591,04	1,15
TOTAL LUXEMBOURG			1 107 591,04	1,15
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	15 184	2 367 185,60	2,45
ASML HOLDING NV	EUR	5 551	4 833 810,80	5,01
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	542 469	1 868 263,24	1,93
PLUXEE NV	EUR	7 903	227 211,25	0,24
QIAGEN N.V.	EUR	13 867	545 943,79	0,56
STELLANTIS NV	EUR	96 052	1 940 250,40	2,01
TOTAL PAYS-BAS			11 782 665,08	12,20
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	30 879	910 272,29	0,94
ASTRAZENECA PLC	GBP	26 769	3 827 058,11	3,96
GSK PLC	GBP	18 740	388 250,86	0,40
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	7 846	726 950,10	0,75
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	1 801	193 523,27	0,21
UNILEVER PLC	EUR	12 384	621 181,44	0,65
WEIR GROUP (THE)	GBP	18 395	458 229,99	0,47
TOTAL ROYAUME-UNI			7 125 466,06	7,38
SUISSE				
ALCON INC	CHF	2 990	245 281,67	0,26
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	10 076	1 482 052,18	1,54
NOVARTIS AG-REG	CHF	8 911	847 743,78	0,88
STMICROELECTRONICS NV	EUR	30 773	1 162 911,67	1,20
TOTAL SUISSE			3 737 989,30	3,88

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			84 298 387,91	87,34
TOTAL Actions et valeurs assimilées			84 298 387,91	87,34
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	23,862	2 502 309,04	2,58
CPR DISRUPTION PART I	EUR	13	1 096 867,20	1,14
TOTAL FRANCE			3 599 176,24	3,72
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 599 176,24	3,72
TOTAL Organismes de placement collectif			3 599 176,24	3,72
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	170 778	1 697 533,32	1,76
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	GBP	63 539	127 726,32	0,13
SCOUT24 AG	EUR	5	346,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 825 605,64	1,89
TOTAL Titres reçus en garantie			1 825 605,64	1,90
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-1 825 605,64	-1,90
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
BEIERSDORF AG	EUR	2 897	418 181,95	0,44
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	13 757	538 861,69	0,56
TOTAL ALLEMAGNE			957 043,64	1,00
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	14 500	969 470,00	1,00
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	10 598	1 363 432,70	1,42
TOTAL BELGIQUE			2 332 902,70	2,42
ESPAGNE				
CAIXABANK S.A.	EUR	296 454	1 562 312,58	1,62
TOTAL ESPAGNE			1 562 312,58	1,62
FRANCE				
ENGIE	EUR	45 542	707 494,97	0,73
TOTAL FRANCE			707 494,97	0,73
ITALIE				
UNICREDIT SPA	EUR	40 578	1 476 430,53	1,53
TOTAL ITALIE			1 476 430,53	1,53
PAYS-BAS				
QIAGEN N.V.	EUR	7 210	283 857,70	0,29
TOTAL PAYS-BAS			283 857,70	0,29
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			7 320 042,12	7,59
Indemnités sur titres prêtés			6 977,49	0,01
Indemnités sur titres empruntés			-4,92	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 OIL G 0624	EUR	104	162 270,00	0,17
KE EURSEK 0624	SEK	-10	-23 319,47	-0,03
RF EURCHF 0624	CHF	-76	-233 777,51	-0,24
RP EURGBP 0624	GBP	-90	71 710,26	0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-23 116,72	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			-23 116,72	-0,03
TOTAL Instruments financier à terme			-23 116,72	-0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	228 950	233 777,51	0,24
APPEL MARGE CACEIS	SEK	266 250	23 319,47	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-162 270	-162 270,00	-0,17
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-61 143,76	-71 710,27	-0,07
TOTAL Appel de marge			23 116,71	0,03
Créances			786 019,35	0,81
Dettes			-6 099 969,07	-6,32
Comptes financiers			6 611 735,97	6,85
Actif net			96 522 365,08	100,00

Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part I-C	EUR	0,212	145 192,92
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	EUR	131,632	131 145,27
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part PM-C	EUR	462,340	142,53
Parts AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part P-C	EUR	123 041,455	643,38

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	301 171,38	EUR	2 287,98	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	301 171,38	EUR	2 287,98	EUR

OPCVM AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Annexe(s)

Produit

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010157891 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, vous investissez dans des actions de sociétés de l'Union Européenne, de Norvège et de la Suisse engagées dans une dynamique de restructuration.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, le MSCI Europe, représentatif des principales capitalisations européennes, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion identifie les sociétés qui font ou feront l'objet d'opérations de restructurations telles que notamment : programme de réduction des coûts, cessions d'actifs, désendettement, fusions- acquisitions, changement de management, retrait de la cote.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

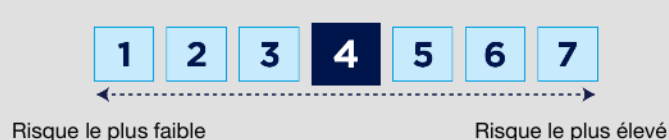
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 980	€2 010
	Rendement annuel moyen	-80,2%	-27,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 980	€7 900
	Rendement annuel moyen	-20,2%	-4,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 050	€12 010
	Rendement annuel moyen	0,5%	3,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 730	€14 880
	Rendement annuel moyen	37,3%	8,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€378	€1 065
Incidence des coûts annuels**	3,8%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,64% avant déduction des coûts et de 3,73% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	98,52 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	14,04 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010165944 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, vous investissez dans des actions de sociétés de l'Union Européenne, de Norvège et de la Suisse engagées dans une dynamique de restructuration.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, le MSCI Europe, représentatif des principales capitalisations européennes, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion identifie les sociétés qui font ou feront l'objet d'opérations de restructurations telles que notamment : programme de réduction des coûts, cessions d'actifs, désendettement, fusions- acquisitions, changement de management, retrait de la cote.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

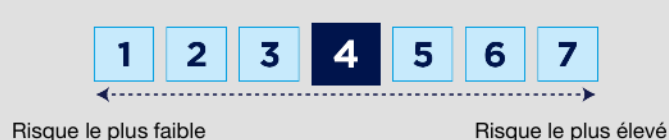
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 980	€2 010
	Rendement annuel moyen	-80,2%	-27,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 930	€7 760
	Rendement annuel moyen	-20,7%	-4,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 010	€11 770
	Rendement annuel moyen	0,1%	3,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 690	€14 590
	Rendement annuel moyen	36,9%	7,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€412	€1 263
Incidence des coûts annuels**	4,2%	2,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,57% avant déduction des coûts et de 3,31% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	1,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	133,62 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	12,38 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - Z (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013257474 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, vous investissez dans des actions de sociétés de l'Union Européenne, de Norvège et de la Suisse engagées dans une dynamique de restructuration.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, le MSCI Europe, représentatif des principales capitalisations européennes, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion identifie les sociétés qui font ou feront l'objet d'opérations de restructurations telles que notamment : programme de réduction des coûts, cessions d'actifs, désendettement, fusions- acquisitions, changement de management, retrait de la cote.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

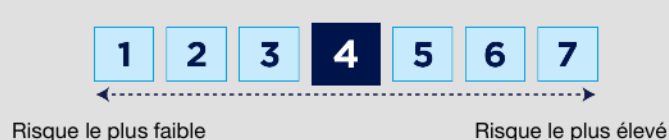
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 930	€1 960
	Rendement annuel moyen	-80,7%	-27,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 790	€7 910
	Rendement annuel moyen	-22,1%	-4,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850	€12 060
	Rendement annuel moyen	-1,5%	3,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 470	€14 920
	Rendement annuel moyen	34,7%	8,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€570	€954
Incidence des coûts annuels**	5,7%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,67% avant déduction des coûts et de 3,82% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,43% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	40,89 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,92 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	13,78 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - PM (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013431830 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, vous investissez dans des actions de sociétés de l'Union Européenne, de Norvège et de la Suisse engagées dans une dynamique de restructuration.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, le MSCI Europe, représentatif des principales capitalisations européennes, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion identifie les sociétés qui font ou feront l'objet d'opérations de restructurations telles que notamment : programme de réduction des coûts, cessions d'actifs, désendettement, fusions- acquisitions, changement de management, retrait de la cote.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

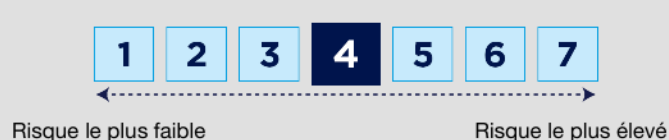
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 830	€1 860
	Rendement annuel moyen	-81,7%	-28,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 320	€7 200
	Rendement annuel moyen	-26,8%	-6,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 270	€11 000
	Rendement annuel moyen	-7,3%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 690	€13 620
	Rendement annuel moyen	26,9%	6,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 131	€1 825
Incidence des coûts annuels**	11,5%	3,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,61% avant déduction des coûts et de 1,92% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	1,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	116,14 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,08 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - R (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400T6T9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS, vous investissez dans des actions de sociétés de l'Union Européenne, de Norvège et de la Suisse engagées dans une dynamique de restructuration.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, le MSCI Europe, représentatif des principales capitalisations européennes, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion identifie les sociétés qui font ou feront l'objet d'opérations de restructurations telles que notamment : programme de réduction des coûts, cessions d'actifs, désendettement, fusions- acquisitions, changement de management, retrait de la cote.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

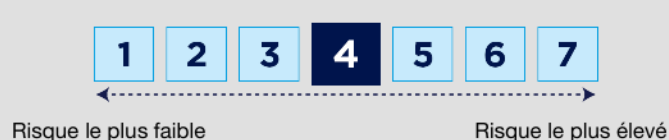
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 980	€2 900
	Rendement annuel moyen	-80,2%	-21,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 050	€8 400
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 200	€12 800
	Rendement annuel moyen	2,0%	5,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 950	€15 870
	Rendement annuel moyen	39,5%	9,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 31/07/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€346	€894
Incidence des coûts annuels**	3,5%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,64% avant déduction des coûts et de 5,06% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,82% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	79,95 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS

Identifiant d'entité juridique :
969500BSRMBWGT4H5318

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui ☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de <u>70,76 %</u> d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par MSCI EUROPE. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,98 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,829 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,998 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,788 (C).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG

d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et

- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».

- **Intégration de facteurs ESG** : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- **Engagement** : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AM EURO LIQUIDITY S-T RESP - Z (C)	Finance	Fonds	France	6,49 %
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	Semi- conducteurs & Equipe ment de fabrication	Pays-Bas	3,29 %
ASTRAZENECA GBP	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Royaume-Uni	3,27 %
ALLIANZ SE-REG	Finance	Assurance	Allemagne	3,23 %
UNICREDIT SPA	Finance	Banques	Italie	3,15 %
SIEMENS AG-REG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	2,58 %
LEONARDO SPA	Industrie	Biens d'équipement	Italie	2,43 %
DEUTSCHE BOERSE AG	Finance	Services financiers	Allemagne	2,31 %
NOVO NORDISK A/S-B	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Danemark	2,28 %
SANOFI - PARIS	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	France	2,20 %

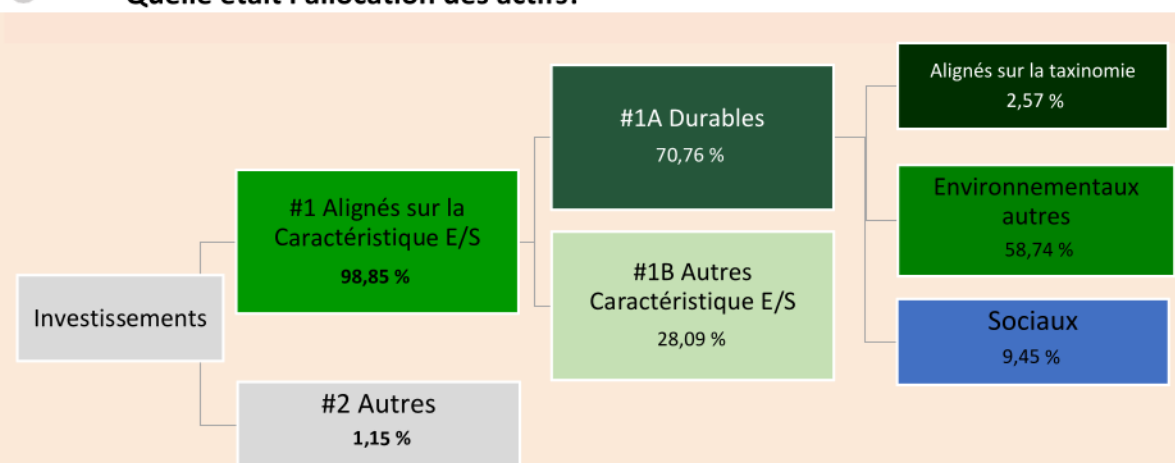
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	Biens d'équipement	France	2,19 %
COMMERZBANK AG	Finance	Banques	Allemagne	2,13 %
KONINKLIJKE KPN NV	Services de communication	Services télécom	Pays-Bas	2,00 %
E.ON SE	Services publics	Multi-Utilitaires	Allemagne	1,97 %
UNILEVER PLC AMSTERDAM	Conso non Cyclique	Produits ménagers, hygiène et beauté	Royaume-Uni	1,94 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
---------	--------------	------------

<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>15,81 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>13,31 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	<i>12,71 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>7,30 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>5,00 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	<i>4,85 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>4,18 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>3,92 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>3,81 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	<i>2,72 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>2,65 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>2,50 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>2,31 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>2,08 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>1,90 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>1,80 %</i>

<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	<i>1,63 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>1,57 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	<i>1,48 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>1,30 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>1,30 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	<i>0,89 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>0,77 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>0,75 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	<i>0,71 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>0,64 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	<i>0,34 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>1,15 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,57 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus

provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

☒ Oui:

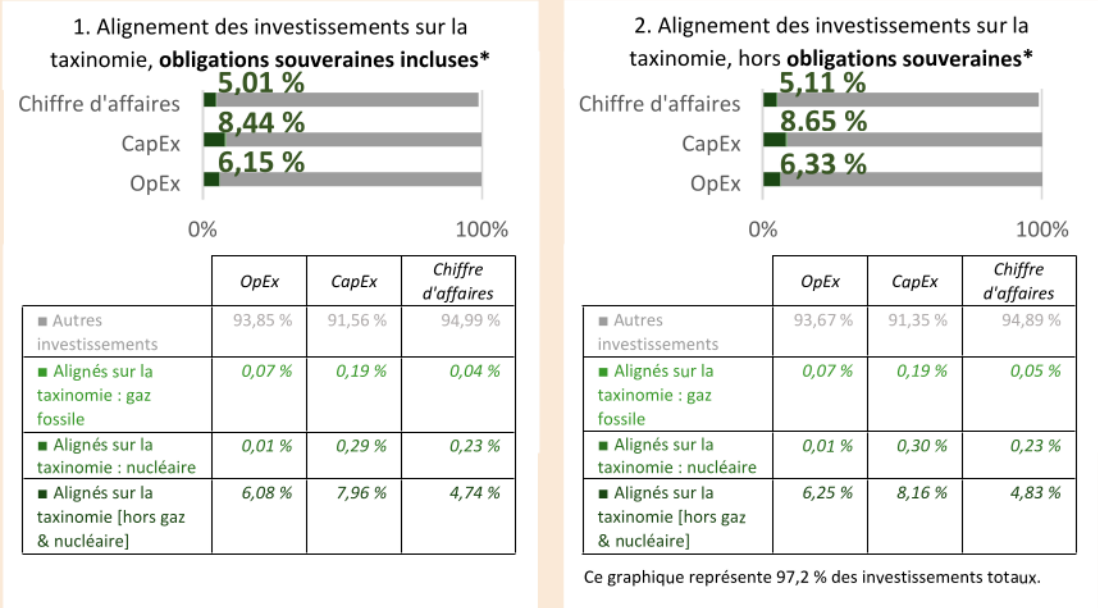
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,10 % et la part des investissements dans les activités habilitantes

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de

contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

était de 2,90 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 1.33%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **58,74 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **9,45 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-

mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite